

## ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de SOURDUN	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 19	60	+ 680	68		3	100	

**POUR AMPLIATION**

Pour le Préfet et par délégation

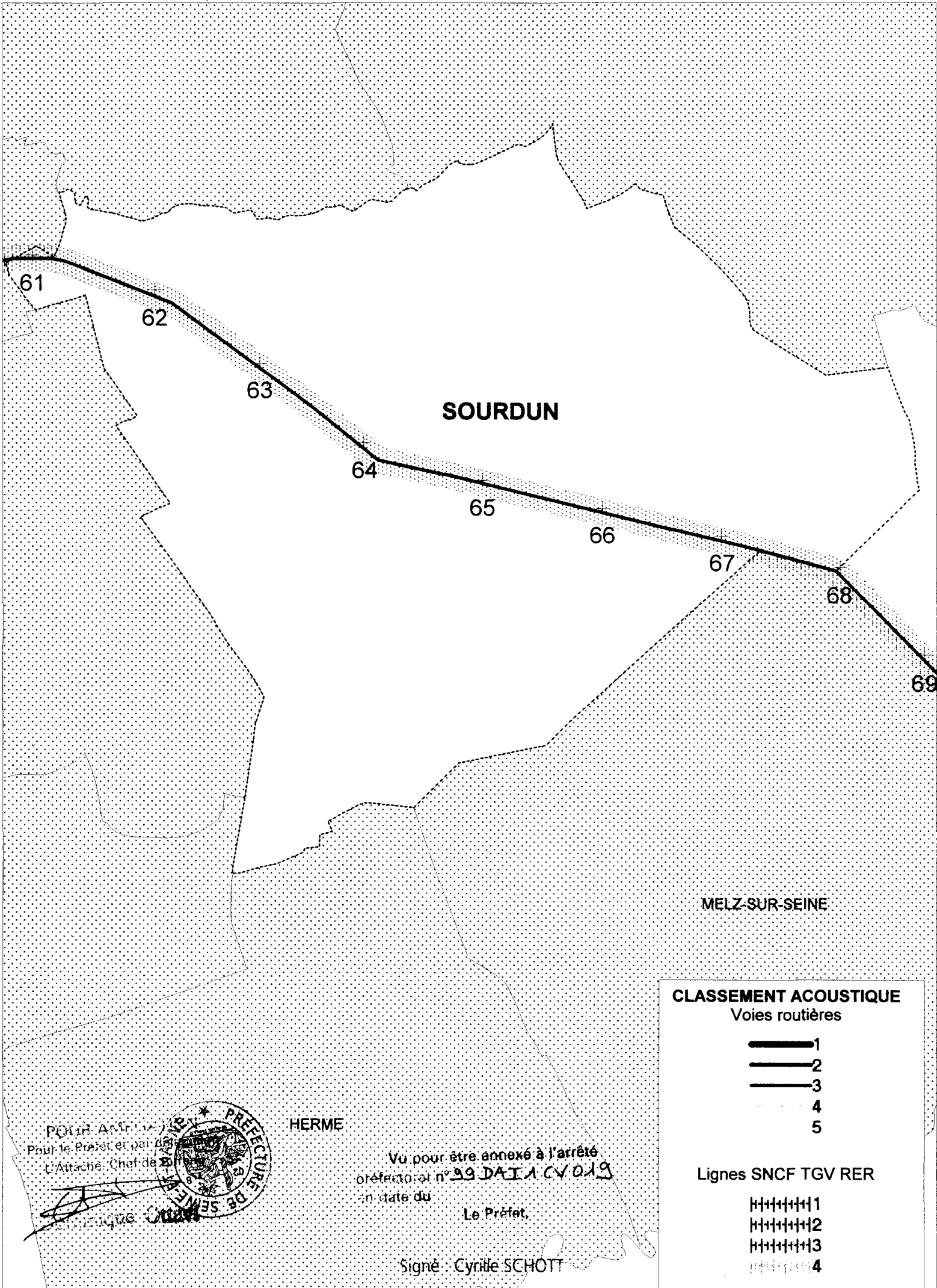
Le 15 Février 1999



Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DAI 1CV019  
 en date du 15 FEV. 1999  
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



SOURDUN

MELZ-SUR-SEINE

HERME

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4

POUR AVOIR  
 Pour le Préfet et par  
 L'Attaché, Chef de  
 Préfecture de Seine-et-Marne

Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DAJA CV 019  
 en date du

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT